

recommandait pour cette position. M. Simays a ouvert un bureau à Anvers, mais passe presque tout son temps en voyage.

Deux agents ont été nommés pour l'Irlande, et un pour l'Ecosse. M. Moylan, qui fut nommé le 17 août, 1869, et chargé de visiter le sud de l'Irlande, a fixé sa résidence à Dublin; M. Foy, nommé le 11 novembre, 1869, pour le nord de l'Irlande, est stationné à Belfast. M. Shaw, nommé le 11 novembre, 1869, agent pour l'Ecosse, a reçu ordre de se fixer à Glasgow.

Une correspondance considérable a été échangée, en 1869, entre les gouvernements locaux et ce bureau, par l'intermédiaire du secrétaire d'état pour les provinces, relativement aux demandes que les agents européens font constamment de brochures donnant des renseignements sur le Canada, pour les distribuer à l'étranger. Le 28 octobre, 1869, à une conférence dans laquelle Sir John A. Macdonald et l'honorable M. Chapais représentaient le gouvernement fédéral, l'honorable M. Chauveau, le gouvernement de Québec, et les honorables MM. Carling et Wood, le gouvernement d'Ontario, il fut résolu que les deux gouvernements locaux représentés dans la conférence feraient chacun préparer une brochure indiquant les ressources de leur province respective, que cette brochure serait largement répandue en vue d'attirer l'immigration, et qu'avec la bienveillante permission du directeur-général des postes en Angleterre, on ferait poser des affiches, pour le même objet, dans les bureaux de poste du Royaume-Uni. On supposait que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ferait publier une brochure relativement à cette province.

Les représentants du gouvernement d'Ontario dans la conférence soulevèrent la question relative aux mesures à prendre pour recevoir (*accomodate*) les immigrants à Toronto, et il fut convenu que cette question, qui avait déjà préoccupé le bureau d'immigration, serait l'objet d'une enquête spéciale en attendant que le gouvernement agit à cet égard.

L'agent sur le continent européen avait, à cette époque, demandé si le gouvernement fédéral ou les gouvernements locaux se chargeraient de payer le transport sur mer et d'entretenir temporairement certaines classes d'immigrants: à ce sujet, il fut répondu qu'aucun des gouvernements ne pouvait prendre pareille responsabilité. Même réponse fut faite à la lettre du Rév. M. Herring demandant des souscriptions en faveur de "clubs d'émigration" déjà formés ou en voie de l'être.

Les changements suivants ont eu lieu: nomination de M. J. G. Daley au poste d'agent à Montréal, le 1er août, 1869, en remplacement de son père, M. Joseph Daley, décédé; nomination de M. Edwin Clay, au poste d'agent à Halifax, le 3 novembre, 1869, pour remplir la place laissée vacante par la résignation de l'honorable M. Pineo.

En terminant mes observations sur cet important sujet de l'immigration, je suis heureux d'avoir à constater que les immigrants qui se sont fixés en Canada, pendant l'année 1869, ont trouvé de l'emploi promptement et facilement, et, j'ai tout lieu de le croire, autant pour leur avantage que pour celui du pays; j'ajouterai que sauf quelques exceptions (auxquelles on doit toujours s'attendre) la conduite des immigrants a été fort bonne.